

Le film sur le Dr Mukwege ne sera finalement pas projeté

RD CONGO Une ultime tentative de compromis a échoué

KINSHASA

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Compte tenu des objections de l'armée, qui estimait que les militaires avaient été « *injustement calomniés* », le ministre de l'Information, Lambert Mende, avait fait connaître sa décision d'interdire la diffusion publique du film *L'homme qui répare les femmes*, consacré au docteur Mukwege.

Une voie de négociation demeurerait cependant ouverte : visionner le film avec les autorités congolaises et des traducteurs locaux, repérer les passages litigieux et les accusations sujettes à caution et, le cas échéant, opérer les rectifications souhaitées. Cette solution à l'amiable aurait permis à toutes les parties en cause de ne pas perdre la face et, du côté des représentants diplomatiques de Wallonie-Bruxelles à Kinshasa qui soutenaient la diffusion du film, elle était ouvertement souhaitée.

Cependant, à la veille de cette séance de « visionnage » et de traduction comparée, le réalisateur, Thierry Michel, a fait savoir qu'il avait procédé lui-même aux vérifications nécessaires avec l'aide de ses propres traducteurs de swahili et que tous les propos tenus dans le film avaient été correctement relatés.

Il n'en fallait pas plus pour que le ministre Lambert Mende, qui avait cependant déjà convoqué un traducteur dans ses bureaux afin d'opérer les vérifications né-

cessaires, décide de claquer la porte entrouverte. « *J'ai communiqué au chef de l'Etat les remarques et aussi les menaces de Thierry Michel* », devait-il nous expliquer et la décision est tombée : « *L'interdiction de diffusion est irrévocable.* »

« Identifier l'unité »

A l'appui de cette décision, le ministre rappelle que, selon le code pénal congolais, toute plainte, tout témoignage concernant le comportement de militaires en service doit s'accompagner de précisions permettant d'identifier l'unité à laquelle appartient les auteurs, afin que ces derniers, le cas échéant, puissent être poursuivis et sanctionnés. « *A l'Est, des militaires ont risqué leur vie en luttant contre les groupes armés... Nous voulons lutter contre l'impunité... Mais mettre tout le monde dans le même sac, cela démobi-*

ÉLECTIONS

Vers un report ?

La Cour constitutionnelle de la RD Congo a ouvert la voie mardi à un report du cycle électoral devant mener à la présidentielle de fin 2016. La Cour a ordonné dans un arrêt rendu public lors d'une audience à Kinshasa que les élections des gouverneurs des provinces nouvellement créées aient lieu « *impérativement* » avant le premier scrutin devant ouvrir ce cycle, en octobre. (afp)

lise l'armée, ce que nous ne pouvons nous permettre alors que nous sommes encore en guerre... », conclut le ministre de l'Information.

Le différend entre Thierry Michel et les autorités de Kinshasa n'ayant pu être aplani, on ne peut que déplorer le fait que le public congolais, victime d'une censure déguisée, ou d'un regrettable malentendu, n'aura pas l'occasion, à l'occasion de séances de projection publiques, de mieux connaître ce « héros positif » qu'est le docteur Mukwege, un homme qui trouve son inspiration dans le courage de ses patientes et dans la résilience dont font preuve les populations de l'Est. La publicité du film, par contre, s'en trouve renforcée. ■

COLETTE BRAECKMAN